



HAL
open science

La guerre civile espagnole surveillée : spectres et réalités d'une menace en France (1936-1939)

Pierre Salmon

► To cite this version:

Pierre Salmon. La guerre civile espagnole surveillée : spectres et réalités d'une menace en France (1936-1939). 2018. hal-01949228v1

HAL Id: hal-01949228

<https://hal.science/hal-01949228v1>

Preprint submitted on 26 Dec 2018 (v1), last revised 19 Jan 2021 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La guerre civile espagnole surveillée : spectres et réalités d'une menace en France (1936-1939)

Pierre SALMON

« P.S. : Vous avez donné le "placet" comme attaché militaire à l'ambassade soviétique de Madrid à Paris au capitaine Navacerrada, un assassin. Il a été gouverneur civil de Valence et a ordonné la condamnation à mort sans procès de plus de 1 500 personnes. Il est dans la liste pour le fusiller... et je vous assure qu'il n'échappera pas à notre sentence où il se trouvera¹. »

C'est en ces termes, en octobre 1936, que l'ancien attaché militaire à l'ambassade d'Espagne à Paris, Antonio Barroso, menace son successeur auprès d'un chef du renseignement militaire français. La formule, inscrite en *post-scriptum* d'une lettre réclamant un rapprochement entre l'Espagne de Franco et la France, utilise un chiffre totalement infondé pour arriver à ses fins. Mais ce qui interpelle le plus est peut-être le souhait affirmé de continuer le combat espagnol, sur le territoire français s'il le fallait.

La guerre secrète menée par les deux camps espagnols, Républicains comme Franquistes, est un objet qui a véritablement gagné en vitalité depuis le milieu des années 2000². Ses ressorts sur le territoire français ont été traités par Pedro Barruso Barés³, Félix Luengo Teixidor⁴ ou encore Jordi Guixé i Coromines⁵. Le premier s'intéresse à « l'exportation – principalement en France – de la lutte qu'on livre en Espagne⁶ » alors que Félix Luengo Teixidor consacre son ouvrage aux espions républicains sur le territoire français. Pour Jordi Guixé, « d'une certaine façon, les deux camps en guerre exportèrent à travers leurs agents et agences la lutte pour l'imposer au-delà des frontières⁷ ». L'historien espagnol intègre même cette question au sein du concept de « répression extraterritoriale » pour étudier la façon dont le régime de Franco a construit ses relations extérieures et mené une lutte sans merci contre les partisans du camp républicain en France⁸. D'après Diego Navarro Bonilla, la guerre civile espagnole n'est pas restée une affaire interne et a une dimension internationale qui porte la marque des agents franquistes :

« Cette dimension internationale trouve son assise élémentaire dans le réseau extérieur de renseignement mis en place par le gouvernement de Franco. Ces réseaux opéraient dans les

¹ Service Historique de la Défense de Vincennes, Département de l'Armée de Terre (SHD, DAT, Vincennes), GR 7NN2 206, lettre du Quartier Général du Généralissime (E.M. Opérations) adressée au lieutenant-colonel Gauché, chef du 2^e Bureau (État-major des armées), le 27 octobre 1936 à Salamanque. Des fautes de la forme originale ont été corrigées ; d'autres fautes mineures ont été conservées dans les citations suivantes.

² On peut s'en remettre à un article de Diego Navarro Bonilla qui permet de faire un retour rapide sur la question : Diego Navarro Bonilla, « Intelligence Policies during the Civil War and Post-War in Spain », in Sébastien Laurent (dir.), *Politiques du renseignement*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2009, p. 225-236, p. 225-226.

³ Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje: La Guerra Civil española en el Sur de Francia (1936-1940)*, Saint-Sébastien, Hiria, 2008.

⁴ Félix Luengo Teixidor, *Espías en la embajada: los servicios de información secreta republicanos en Francia durante la Guerra Civil*, Bilbao, Universidad del País Vasco, 1996.

⁵ Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida: exilio y represión en la Francia de Franco: 1937-1951*, Valence, Universitat de València, 2012.

⁶ « Lo que ahora nos interesa es la *exportación* – principalmente a Francia – de la lucha que se libra en España ». Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 13.

⁷ « En cierto modo, los dos bandos en guerra exportaron a través de sus agentes y agencias la lucha por imponerse más allá de las fronteras ». Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida... op. cit.*, p. 43-44.

⁸ *Ibid.*, p. 17-18.

principales capitales européennes, et spécialement dans les ports où des navires à destination de l'Espagne républicaine faisaient des arrêts. Les nombreux cas de supervision et d'exécution de sabotage en France contre les intérêts républicains, la surveillance portuaire des fournitures soviétiques et les actions menées contre les navires et les vaisseaux pro-républicains en mer Cantabrique donnent une idée de la plus violente facette de leur activité⁹. »

Il ne s'agit donc plus de se concentrer sur la répression contre les personnes mais de se focaliser sur son pendant matériel. La question – déjà abordée à la périphérie de plusieurs études – n'a jamais été mise en relation avec les représentations propres à son existence. En l'occurrence, celles des services de surveillance policière et militaire à l'égard de la guerre civile espagnole gagnent à être analysés selon leur degré de politisation. La « politisation du renseignement » est une notion développée par de nombreux spécialistes et résumée par Peter Jackson comme étant « l'ingérence des tendances idéologiques, de la politique bureaucratique, et des considérations de politique intérieure dans le processus de collecte et d'interprétation du renseignement dans l'utilisation du renseignement par les décideurs¹⁰ ». Dans ce cadre, des « filtres d'information » jouent un rôle important, puisque des individus et des institutions décident quelles informations doivent être transmises et lesquelles doivent être laissées de côté. Ainsi, pour Peter Jackson, « quand le renseignement passe à travers ces filtres, il est imprégné et conditionné par l'idéologie, aussi bien collective qu'individuelle, qui domine¹¹ ». L'historien britannique a montré que la guerre civile espagnole a été l'objet d'une politisation du renseignement de la part de l'État-major français qui craint une subversion communiste, et ceci dès 1936¹². Dès lors, notre propos consiste à étudier la politisation du renseignement pouvant exister à l'échelle des services policiers et militaires français de surveillance. Pour ces derniers, quel fut l'impact de la politisation du renseignement vis-à-vis de leur appréhension de la guerre civile espagnole menée sur le sol français ?

Nous verrons que les spectres relatifs à la guerre civile espagnole *surveillée* ne correspondent pas à certaines réalités. On constate ainsi que, si cette dernière fait essentiellement craindre un « péril rouge » (I), ses ressorts matériels sur le territoire français sont plutôt la marque d'une répression extraterritoriale menée par les franquistes (II). Obsédés par l'éventualité d'une subversion révolutionnaire, de nombreux services de surveillance n'ont pas su appréhender la réalité d'une menace qui a considérablement contrarié les activités favorables aux Républicains espagnols. À l'égard de ce phénomène, la répression reste cependant mesurée (III).

La France, miroir de l'Espagne en guerre : une menace fantôme ?

Le 18 juillet 1936, la nouvelle d'un coup d'État pour renverser le gouvernement républicain espagnol de Front populaire est accueillie en France avec surprise. Cette tentative se solde par un échec. En raison de la perspective d'une longue guerre civile, la

⁹ « This international dimension had its basic setting in the external information network set up by the Franco government. These networks operated in the main European capitals, and especially in the harbours where the ships headed for Republican Spain made stops. The numerous cases of supervision and execution of sabotage in France against Republican interests, the harbour surveillance of soviet supplies and the actions taken against pro Republican ships and vessels in the Cantabrian Sea give an idea of the more violent facet of their activity ». Navarro Bonilla, Diego, « Intelligence Policies... », art. cité, p. 231.

¹⁰ Peter Jackson, « La politisation du renseignement en France, 1933-1939 », Georges-Henri Soutou, Jacques Frémeaux et Olivier Forcade (dir.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis des années 1930 aux années 1960*, Paris, Economica/Institut de stratégie comparée, 2001, p. 63-81, p. 63.

¹¹ *Ibid.*, p. 64.

¹² *Ibid.*, p. 67.

crainte de sa propagation sur le territoire français grandit. Cette crainte profite d'une assimilation confuse entre les deux régimes de front populaire espagnol et français pour avertir de l'imminence d'une révolution des « rouges ».

Durant les années 1930, le spectre d'une révolution communiste culmine en France. En 1936, l'élection du Front populaire puis les grèves de juin permettent même à la thèse du complot communiste de gagner en crédibilité auprès de l'opinion¹³. Pour cette raison, de nombreux journalistes voient dans la révolution espagnole et dans ses excès une menace éventuelle pour la France. À droite, cela devient un sujet en vogue¹⁴. Dans un article daté du 28 novembre 1936, publié dans *L'Écho de Paris*, le journaliste Guy Mounereau exprime la force d'un sentiment teinté d'amalgames :

« Comme le voisinage de la guerre transforme une province et une ville ! Quel pays en France était plus aimable, – la Provence mise à part, – plus insouciant en apparence, mieux fait pour une vie commode, heureuse et paisible que le Roussillon ? Quelle ville était plus agréable, plus liée au passé par ses monuments, plus près de l'activité moderne par son commerce que Perpignan ? [...] »

En Roussillon, depuis la fin du mois de juillet, tout ce qui est anarchiste ou communiste est sacré, inviolable, digne de tous les respects, de toutes les attentions, de toutes les mignardises. [...]

Et c'est ainsi que, depuis la dernière semaine de juillet, la ville de Perpignan, par la lâcheté des uns, par la passion des autres, par l'incurie de la préfecture et de la police, par le silence du gouvernement, avec la collaboration d'un ramassis de trafiquants, est devenue la citadelle de la Fédération Anarchiste Ibérique et, subsidiairement, du communisme...

Perpignan, centre de recrutement pour les anarchistes catalans...

Perpignan, centre d'approvisionnement en armes pour les rouges espagnols¹⁵... »

En France, Jacques Bardoux est l'un des thuriféraires les plus illustres de l'assimilation de la révolution espagnole à un complot communiste. En 1937, c'est dans une de ses brochures au titre évocateur – *Le chaos espagnol : éviterons-nous la contagion ?* – qu'il avance que la révolution espagnole avait été préparée dès le printemps 1936, et qu'un pareil mouvement devait avoir lieu en France. En outre, il explique que « Madrid est pour la France un miroir » et que cette dernière « peut y reconnaître son visage tel qu'il eût été si le complot communiste avait réussi en juin ou en novembre 1936¹⁶ ». D'après Catherine Breen, ses écrits, ajoutés à de nombreux autres, amènent les milieux de droite à croire qu'une révolution communiste est à l'ordre du jour. L'historienne résume ainsi une conviction largement répandue dans les milieux réactionnaires et conservateurs :

« Le complot qui se trame en France est celui même qui a mené l'Espagne à la guerre civile. Les Russes ont préparé la Révolution en Espagne depuis le printemps 1936, en envoyant des spécialistes de la révolution, des armes et des munitions ; ces experts russes travaillaient en liaison étroite avec les communistes de Paris, et la révolution devait éclater le même jour dans les deux pays¹⁷. »

Les divisions politiques internes, la défense d'une ligne pacifiste face aux dangers de conflagration générale et la crainte du « complot communiste » semblent avoir fortement

¹³ Jean-Jacques Becker et Serge Berstein, *Histoire de l'anticommunisme en France*, Paris, Orban, vol. 1, p. 164-166.

¹⁴ Catherine Breen, *La droite française et la guerre d'Espagne (1936-1937)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Genève, 1973, p. 47-48.

¹⁵ Guy Mounereau, « Notre enquête sur l'agitation révolutionnaire. Le Roussillon aux mains de la F.A.I. », *L'Écho de Paris*, 28 novembre 1936, p. 1.

¹⁶ Jacques Bardoux, *Le chaos espagnol : éviterons-nous la contagion ?*, Paris, Flammarion, 1937, p. 41.

¹⁷ Catherine Breen, *La droite française... op. cit.*, p. 48.

orienté la conduite diplomatique française¹⁸. Le spectre d'une propagation de la guerre civile au territoire français, et plus largement à l'échelle européenne, conduisent à une mise en quarantaine du conflit. Un comité international de non-intervention est créé à cette fin durant l'été 1936. Celui-ci poursuit ses activités durant tout le conflit malgré les revers manifestes qui concernent ses applications concrètes. Et pour cause, Alexis Léger – son promoteur en tant que secrétaire général du Quai d'Orsay – fait de son application un moyen pour éviter tout *casus belli* avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, alors engagés aux côtés de Franco¹⁹.

La peur d'une propagation de la guerre civile espagnole n'est pas une crainte seulement ressentie au Quai d'Orsay et dans les milieux de droite français. Plusieurs exemples démontrent qu'il s'agit d'une vision partagée par certains services policiers et militaires. Il en va ainsi dès le mois de septembre 1936, lorsque des exécutions dans la ville de Puigcerdà, à la frontière catalane, font craindre à l'État-major des armées une propagation de la révolution espagnole sur le territoire français. En raison des exactions commises dans cette ville républicaine, une réunion d'urgence est organisée par l'État-major afin de surveiller de manière plus soutenue les passages suspects d'Espagnols en France²⁰. Par conséquent, il est prévu d'éviter l'entrée en France de « groupes terroristes », ce pour quoi la frontière est l'objet d'un contrôle renforcé avec l'accord du Quai d'Orsay²¹. En décembre 1936, les services de la préfecture de police exposent que « depuis un certain temps quelques délégations anarchistes espagnoles et non des réfugiés arrivent dans la capitale, non pour y résider, mais pour s'y livrer à une propagande active subversive » et appellent à surveiller et empêcher ces « menées » sur le territoire français²². En mars 1937, le commissaire de police mobile Cennevier fait référence à la venue de nombreux anarchistes espagnols à Marseille et explique qu'une cinquantaine d'entre eux seraient venus « dans le but de perpétrer des attentats en France²³ ». En mai 1937, c'est au tour du préfet des Bouches-du-Rhône de réclamer des mesures à l'encontre des réfugiés espagnols présents à Marseille. Pour lui, « cette ville a un besoin urgent d'être épurée avec soin. Il y existe un très grand nombre d'anarchistes se livrant à une intense propagande » contre qui des mesures d'expulsions devraient être prononcées²⁴.

Dans certains cas, la préparation d'un soulèvement armé en France est redoutée. En juillet 1937, une note de la Sûreté signale que des dépôts d'armes seraient constitués en marge d'un trafic illégal d'armes entrepris par les anarchistes dans les Pyrénées-

¹⁸ Juan Avilés Farré, *Pasión y farsa: franceses y británicos ante la Guerra Civil Española*, Madrid, Eudema, 1994, p. 6-7.

¹⁹ Renaud Meltz, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, 2008, p. 479.

²⁰ La réunion s'est tenue le 19 septembre 1936 sous la présidence du général Paul-Henri Gérodiás. Sont présents le chef de la Sûreté nationale, le chef provisoire des services de renseignement et de contre-renseignement, le commandant du Service de contre-renseignement, un représentant de la direction de la gendarmerie et un représentant du 2^e Bureau de l'État-major des armées. SHD, DAT, Vincennes, GR 7N² 2253, dossier 1, compte rendu de la réunion d'urgence présidée par le général Gérodiás, le 19 septembre 1936.

²¹ *Ibid.*

²² Archives de la Préfecture de Police de Paris (APP, Paris), BA 1663, dossier « correspondance », note d'information de la préfecture de police, décembre 1936.

²³ Archives nationales françaises (AN, Pierrefitte-sur-Seine), F⁷ 14722, rapport du commissaire de police mobile Cennevier adressé au commissaire de police, chef de la 1^{ère} section du contrôle général des services de police criminelle, le 18 mars 1937.

²⁴ AN, Pierrefitte-sur-Seine, F⁷ 14722, rapport du préfet des Bouches-du-Rhône adressé au ministre de l'Intérieur, le 11 mai 1937.

Orientales et expose que celles-ci pourraient servir à une révolution – ce qui ne sera jamais vérifié :

« Il a été constitué par les anarchistes de nombreux dépôts d'armes qui servent, d'une part au transit des armes destinées à la Catalogne, et d'autre part à l'armement des anarchistes français.

En principe, sur cinq camions d'armes et de munitions reçus pour l'Espagne, un camion est gardé. 20 à 25 camions auraient été entreposés dans cette région en vue de la révolution à déclencher dans le Sud-Ouest²⁵. »

Certains milieux d'extrême droite s'appuient sur cette crainte pour colporter de fausses informations. En septembre 1937, le Parti Social français (PSF) diffuse par exemple des documents falsifiés faisant croire à la préparation d'un soulèvement armé des anarchistes espagnols sur le sol français. Les faux documents, repris « sous toutes réserves » par l'État-major français, n'ont cependant pas l'effet escompté puisqu'il est établi qu'il « s'agit d'une escroquerie pure et simple » réalisée par les membres du PSF²⁶.

Durant les années 1930, les services de renseignement et de police français font véritablement face à l'émergence d'un terrorisme politique international à l'échelle européenne, au point de soulever des craintes à l'encontre des étrangers jugés « indésirables »²⁷. En France, cela se mêle à une répression judiciaire politique à l'encontre des mouvements anarchistes et communistes, usage qui remonte à la fin du 19^e siècle et qui a connu un renouveau dans les années 1920²⁸. Les amalgames de la presse sur les « rouges espagnols » – anarchistes et communistes – semblent être partagés par des services de police et de renseignement français. D'après Peter Jackson, l'État-major français des armées aurait laissé s'exprimer un « penchant systématique en faveur des nationalistes du général Franco » qui aurait joué en défaveur de la République espagnole²⁹.

L'anarchisme espagnol et les mouvements d'extrême gauche effraient. La menace reste fantomatique jusqu'à la multiplication soudaine d'attentats non revendiqués en 1937. Alors qu'aucun suspect n'est identifié pour les attaques qui touchent le sud-ouest français au début du mois de mars, elles sont classées par défaut comme étant des « attentats anarchistes » par la gendarmerie locale³⁰. Les soupçons se portent rapidement sur un militant français proche des anarchistes espagnols³¹ et, dans les mois qui suivent, un inventaire concernant 19 affaires de sabotages et d'attentats en lien avec la guerre d'Espagne est remis à la direction des affaires criminelles du ministère de la Justice sous l'intitulé « Attentats anarchistes³² ». En septembre 1937, durant la vague d'attentats de la

²⁵ AN, Pierrefitte-sur-Seine, 19940496/36, dossier 769, note de la Sûreté nationale, à Toulouse le 10 juillet 1937.

²⁶ SHD, DAT, Vincennes, GR 7N² 2609, dossier 2, note de l'État-major des armées, SCR 2^e Bureau, le 28 septembre 1937.

²⁷ Frédéric Monier, « L'attentat de Marseille (9 octobre 1934) : régicide et terrorisme dans les années trente », *La Révolution française*, n° 1, 2012.

²⁸ Frédéric Monier, « Des menées anarchistes aux menées communistes : magistrats et ordre social », *Jean Jaurès. Cahiers semestriels*, 141, juillet-septembre 1996, p. 49-58.

²⁹ Peter Jackson, « La politisation du renseignement, 1933-1939... », art cité, p. 67-69.

³⁰ SHD, DAT, Vincennes, GR 7N² 2616, dossier correspondance envoyée par le commandant de la 16^e région militaire, le 10 mars 1937 à Montpellier.

³¹ C'est par exemple le cas le 7 mars 1937 pour Jean Sallès, ingénieur électricien présent à bord d'un train touché par un attentat. Suspecté en raison de son agitation, il l'est aussi en raison de son appartenance à la Fédération Anarchiste ibérique. AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, lettre du procureur général à Montpellier adressée au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Montpellier le 9 mars 1937.

³² AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, dossier « Attentats anarchistes ».

Cagoule, la presse du camp franquiste présente ces attaques comme l'œuvre des anarchistes et comme la preuve de la préparation d'un soulèvement communiste en vue de prendre le pouvoir en France³³. C'est cette piste qui semble avoir été suivie, au départ, par la police³⁴.

À chaque fois, l'incertitude qui entoure ces attaques non signées fait des anarchistes les premiers suspects pour les services de police. Les craintes propres à un « péril rouge » masquent la réalité des manœuvres franquistes et de leurs partisans sur le territoire français. Pour ces derniers, il s'agit surtout de poursuivre la guerre civile espagnole sur le territoire français.

Réalités de la guerre civile espagnole menée en France

Au-delà du combat mené dans la péninsule Ibérique, la guerre civile espagnole relève aussi d'une sourde lutte internationale que les deux camps et leurs alliés mènent à l'échelle européenne. En France, celle-ci est surtout une réponse aux soutiens – réels ou supposés – apportés à la République espagnole afin de lui fournir un support matériel.

D'après les services de police français, les premières initiatives sont précoces et proviennent essentiellement des réfugiés monarchistes, alors exilés dans le sud-ouest de la France :

« Dès le début de l'insurrection d'Espagne, en juillet 1936, la colonie monarchiste de ce pays, existant sur la côte basque, à Saint-Jean-de-Luz et Biarritz, ne tarda pas à envisager avec l'appui de la société aristocratique française, la création d'un centre de ralliement permettant, non seulement la discussion sur la situation politique, sur les événements et les intérêts personnels, mais surtout l'aide à apporter au gouvernement de Burgos [, où siège le régime franquiste]³⁵. »

Le régime franquiste bénéficie en France d'appuis variés. Leur provenance montre comment la guerre d'Espagne s'exporte sur le territoire français. Dès l'été 1936, le *Servicio de Información de las Fronteras del Noreste de España* (SIFNE) est créé en Espagne franquiste à l'initiative du général Emilio Mola³⁶. Amené à agir vers « les frontières du nord-est de l'Espagne », ce service profite rapidement d'une aide allemande intéressée par les fournitures de guerre reçues par les Républicains espagnols³⁷. Ce soutien logistique allemand offre, en plus de certaines compétences, une couverture diplomatique aux agents de liaison franquistes³⁸. Il faut y ajouter le rôle joué par la *Comandancia Militar de Bidasoa* d'Irún commandée par Julián Troncoso Sagredo. Ce dernier, qui dirige notamment la *Jefatura de Fronteras* à partir du 23 décembre 1936, organise des opérations armées sur le territoire français depuis l'Espagne³⁹. Cette activité devient centrale pour la commanderie militaire en 1936 et 1937⁴⁰ et, d'après Pedro Barruso Barés, ce serait la nomination de Julián Troncoso en décembre 1936 qui aurait joué un rôle important pour l'accroissement du nombre d'opérations menées par les franquistes sur le

³³ Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 138.

³⁴ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, dossier « Attentats anarchistes ».

³⁵ AN, Pierrefitte-sur-Seine, 20010216/297, dossier 13604, copie d'un rapport secret du commissaire divisionnaire de police spéciale à Hendaye, le 5 août 1937.

³⁶ Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida... op. cit.*, p. 48.

³⁷ *Ibid.*, p. 48-50.

³⁸ *Ibid.*, p. 48-50.

³⁹ Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 64-65.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 71-72.

territoire français⁴¹. Très vite, la villa Nacho Enea et celle de La Grande Frégate de Saint-Jean-de-Luz, ainsi que le Grand Hôtel de Biarritz polarisent les activités des agents franquistes sur le territoire français⁴². Ces derniers font partie d'un tissu d'espionnage important qui mélange des services de différentes obédiences. Les services républicains espagnols (le *Servicio Especial*), l'*Abwehr* allemande, les agents de l'*OVRA* italienne et ceux du 2^e Bureau français font partie d'une nébuleuse sur laquelle Pedro Barruso Barés fait un retour dans son étude⁴³, ce à quoi il faut notamment rajouter le réseau dirigé par Luis Quintanilla pour le compte de l'ambassade républicaine à Paris⁴⁴. En ce qui concerne spécifiquement le camp opposé à la République espagnole, Jordi Guixé remarque que :

« Le front d'alliances, de collaborations et de réseaux de renseignement ou d'espionnage mettait dans le même camp les fascistes italiens, nazis allemands, patriotes, conservateurs français et les réactionnaires espagnols, qui en 1937 pouvaient déjà être appelés clairement franquistes sous le commandement unique monopolisé par le Caudillo⁴⁵. »

Leur implantation est très importante et ne se limite pas à la frontière pyrénéenne puisque, en août 1937, le commissaire divisionnaire de police spéciale d'Hendaye estime qu'à Paris, Nice, Bordeaux, Toulouse et Perpignan, ainsi que dans des localités secondaires, des agents surveillent tous les mouvements de matériel militaire, les mouvements de navires et les départs d'avions⁴⁶.

Cette mission de renseignement conduite sur le territoire français prend une tournure violente qui semble coïncider avec la baisse d'influence allemande auprès des services franquistes au profit de l'*OVRA*⁴⁷. Cette hypothèse de Pedro Barruso Barés est confirmée par un rapport du commissaire de police mobile Delrieu qui démontre qu'il « existait en France une organisation terroriste formée de phalangistes et de *requetés* espagnols, de fascistes italiens ou d'autres nationalistes et appointés par le Général Franco et l'État-Major Italien (sic)⁴⁸ ». En outre, le même rapport établit qu'il existe en France trois services liés à l'organisation d'attentats, l'un dépendant de l'*OVRA*, l'autre des Affaires étrangères italiennes et un dernier, mal connu, est chargé de régler les détails organisationnels⁴⁹.

Le développement d'actions de sabotage et d'attentats sur le territoire français en lien avec la guerre civile espagnole se développe tardivement pour culminer dans la première moitié de l'année 1937. En octobre 1936, la tentative de destruction du voilier espagnol *Gala Pi* semble être le premier cas de sabotage visant un navire républicain transportant

⁴¹ Pedro Barruso Barés, « La guerra del comandante Troncoso. Terrorismo y espionaje en Francia durante la Guerra Civil Española », *Diacronie*, 28 (4), 2016, p. 7.

⁴² Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 72-84.

⁴³ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁴ Le « réseau Quintanilla » se charge du contre-espionnage à l'égard des agents franquistes. Depuis Biarritz, il polarise l'espionnage pour le compte de l'ambassade espagnole en France. Sur ce point, voir notamment Félix Luengo Teixidor, *Espías en la embajada... op. cit.*, p. 44-50.

⁴⁵ « El frente de alianzas, colaboraciones y redes de información o espionaje ponía en el mismo bando a fascistas italianos, nazis alemanes, patriotas, conservadores franceses y los reaccionarios españoles, que en 1937 ya podían ser llamados claramente franquistas bajo un único liderazgo del Caudillo. ». Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida... op. cit.*, p. 31.

⁴⁶ AN, Pierrefitte-sur-Seine, 20010216/297, dossier 13604, copie d'un rapport secret du commissaire divisionnaire de police spéciale d'Hendaye, le 5 août 1937.

⁴⁷ Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 290.

⁴⁸ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, rapport du commissaire de police mobile Delrieu adressé à l'inspecteur général chargé des services de police criminelle, le 4 octobre 1937 à Paris.

⁴⁹ *Ibid.*

des marchandises. L'origine est mal connue mais des soupçons ont été portés sur des hommes de Simon Sabiani, alors proche du Parti Populaire français (PPF)⁵⁰. Dans la nuit du 29 au 30 décembre 1936, une action de même nature a lieu dans le port de Marseille. Là aussi un partisan du PPF est suspecté, mais celui-ci est relâché faute de preuve⁵¹. Exportée par les franquistes, la guerre d'Espagne semble donc aussi avoir fait l'objet d'une récupération par certains groupes français d'extrême droite.

Par la suite, du début du mois de février à la fin de juin 1937, douze attentats ou tentatives ont lieu, dont la moitié dans les seules villes de Cerbère et Perpignan, et quatre dans le port de Marseille⁵². Des intérêts républicains espagnols et des réseaux de transports sont principalement visés. Après de nombreux mois d'enquête, la justice finit par établir que pour une grande partie d'entre eux Giardini, le vice-consul italien à Port-Vendres, a eu un rôle déterminant et qu'ils « étaient l'œuvre d'un petit nombre d'individus aux ordres de la *Comandancia* d'Irún, dont le chef était le commandant Troncoso⁵³ ». En 1941, un rapport du procureur général de Montpellier rappelle d'ailleurs qu'une analyse a permis de déterminer que les bombes provenaient d'Italie fasciste ou d'Espagne franquiste⁵⁴. Finalement, la police estime que :

« On se trouvait en présence de manœuvres criminelles ayant pour objet de détruire du matériel destiné à l'Espagne Gouvernementale, d'entraver le ravitaillement des républicains espagnols et de créer en France, dans un but politique aisé à comprendre, un malaise, voire des troubles qui auraient été aussitôt exploités par les services de propagande anti-français à l'étranger (sic)⁵⁵. »

La fermeture de la frontière et la cessation de tout trafic légal et illégal à destination du conflit espagnol semblent avoir été escomptés dès le début du conflit⁵⁶. Cette activité de destruction et de déstabilisation se double par le signalement de navires en partance pour l'Espagne afin de les capturer ou de les détruire⁵⁷. Pour Pedro Barruso Barés, c'est la circulation de marchandises et de personnes entre la France et l'Espagne républicaine qui explique l'activité des agents franquistes sur le territoire français⁵⁸. Dès lors, on comprend mieux pourquoi les grands ports utilisés par les navires républicains ainsi que les voies de communications entre la France et l'Espagne républicaine ont fait l'objet d'attaques récurrentes. Celles-ci semblent même avoir été élaborées dès le mois de novembre 1936. D'après le rapport d'enquête du commissaire Delrieu, plusieurs protagonistes italiens et espagnols se seraient réunis les 2 et 3 novembre afin d'envisager de faire couper les communications entre la France et l'Espagne gouvernementale. Pour ce faire, des attentats à la bombe auraient été envisagés contre les voies terrestres et

⁵⁰ APP, Paris, BA 1665, dossier « correspondance », note de la préfecture de police, le 15 octobre 1936.

⁵¹ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, copie d'un rapport du procureur général auprès de la cour d'appel d'Aix adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Aix le 20 mars 1937.

⁵² AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476.

⁵³ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, rapport du procureur général près la cour d'appel de Rennes adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, à Rennes le 16 juin 1938.

⁵⁴ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, rapport du procureur général de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 23 décembre 1941.

⁵⁵ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, rapport du commissaire de police mobile Delrieu adressé à l'inspecteur général chargé des services de police criminelle, le 4 octobre 1937 à Paris.

⁵⁶ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, « Dénonciation contre le vice-consul d'Italie à Port-Vendres », procès-verbal réalisé auprès du commissariat de police de Perpignan, le 24 septembre 1938 ; Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 146-147.

⁵⁷ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, rapport du commissaire de police mobile Delrieu adressé à l'inspecteur général chargé des services de police criminelle, le 4 octobre 1937 à Paris ; voir aussi Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida... op. cit.*, p. 19-20 et p. 47.

⁵⁸ Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 298-299.

ferrées. C'est en raison de son inefficacité supposée et de son coût trop important que le projet est abandonné⁵⁹. Il est donc bien probable que ce soit l'arrivée de Julián Troncoso à la *Jefatura de Fronteras* le 23 décembre 1936 qui ait conduit à la reprise de ce type d'opérations au début de l'année 1937.

Probablement entreprises sous son égide, les menées extraterritoriales du camp franquiste cessent suite à son arrestation. En effet, bien que quelques affaires d'importance secondaire aient eu lieu par la suite, l'implication des services franquistes de Burgos s'estompe après l'échec d'une mission clandestine du commandant Julián Troncoso à Brest en septembre 1937. C'est durant celle-ci qu'il a essayé – sans succès – de prendre possession du sous-marin républicain C-2 stationné pour avarie, ce qui a donné lieu à son arrestation et à la médiatisation de l'affaire⁶⁰. L'opération commando, organisée grâce au soutien de militants français d'extrême droite, échoue en raison d'une résistance inattendue à bord. Elle a été précédée d'autres opérations menées avec succès contre des navires républicains espagnols stationnés en France. Pour celles-ci comme pour le coup de Brest, le soudoiment des officiers des navires était pratiqué⁶¹.

Au mois d'octobre 1937, la police spéciale de Marseille est avertie de « source absolument sûre », semble-t-il par l'intermédiaire de membres du PPF local, que les principaux agents secrets du général Franco en France ont reçu l'ordre « de façon impérative de ne se livrer à aucun coup de main ni action d'aucune sorte sur les navires gouvernementaux et dépôts de munitions destinés à l'Espagne gouvernementale se trouvant sur notre territoire⁶² ». Les mesures des autorités françaises à leur encontre, quoi que tardives et mesurées, paraissent aussi avoir joué un rôle vis-à-vis des menées franquistes sur le territoire français.

Se défaire d'un danger pour la défense nationale

Certaines affaires de politique intérieure dans la France des années 1930 traduisent la crainte ressentie concernant la présence d'agents à la solde de l'étranger. En janvier 1934, une loi qui permet une plus ferme répression à l'encontre des espions étrangers en témoigne. Au mois de septembre 1937, le ministre Marx Dormoy déplorait même dans une réunion interministérielle du renseignement :

« le caractère intolérable de cette implantation massive d'étrangers de toutes nationalités qui font de la France un laboratoire d'espionnage et de propagande politique. La Défense nationale est directement menacée par la présence, sur notre territoire, de 3,8 millions d'étrangers en France dont 500 000 Espagnols⁶³. »

La France et ses services de renseignement éprouvent à cette époque une véritable obsession « psychotique⁶⁴ » envers les étrangers qui explique la surveillance des agents des deux camps dans le sud-ouest⁶⁵. Pourtant, peu de mesures sont prises à leur encontre alors que différents services de police connaissent bien leurs activités. Si Jordi Guixé avance que c'est la dénonciation dans la presse de certains agents franquistes qui pousse

⁵⁹ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476.

⁶⁰ Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 72.

⁶¹ Pedro Barruso Barés, « La guerra del comandante Troncoso... », art. cité, p. 9-13.

⁶² APP, Paris, BA 1663, lettre du commissaire divisionnaire, chef des services de police spéciale, adressée au préfet des Bouches-du-Rhône, le 12 octobre 1937.

⁶³ Cité dans Olivier Forcade, *La République secrète : Histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008, p. 370.

⁶⁴ Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 45-46.

⁶⁵ *Ibid.*

la police et le gouvernement à agir⁶⁶, il est possible que l'affaire soit plus complexe. Bien après les événements, en 1942, un rapport du Bureau des menées antinationales, l'office de contre-espionnage du régime de Vichy, explique en effet que les premiers articles du journal *L'Humanité* dénonçant les agents franquistes de La Grande Frégate en 1937 seraient des copies conformes de rapports produits par la Sûreté nationale française⁶⁷. Dès lors, on peut estimer que la dénonciation par voie de presse des agents franquistes – celle ayant amené à leur répression – a été encouragée par certains agents de police français. En somme, à partir de l'automne 1937, des expulsions et des interdictions de résidence sont prononcées à l'égard de quatre-vingt-six personnes impliquées dans les organisations d'espionnage à la solde du régime franquiste⁶⁸. Bien qu'elles semblent extraordinaires, ces mesures prises paraissent surtout destinées à rassurer l'opinion française et les dirigeants républicains espagnols puisque les agents franquistes peuvent continuer leurs activités si elles sont conformes à la loi⁶⁹.

Ces mesures des autorités françaises ont davantage été exécutées dans une perspective d'« intérêt national » que selon des critères politiques. Un des motifs des expulsions prononcées en 1937 est ainsi la nature « dangereuse pour notre défense nationale⁷⁰ » des activités exercées. En juin 1937, une enquête dévoile que le militant José Ripoll a dénoncé des navires républicains en vue de leur torpillage et qu'il surveille des commerçants travaillant pour les Républicains espagnols. Il n'est pas expulsé car « il n'a pas été possible d'établir qu'[il] ait cherché à se procurer des renseignements concernant notre défense nationale » et car il « se déclare ami de la France et se défend d'avoir voulu en quelque façon que ce fût porter préjudice à notre pays⁷¹ ». Il en va de même pour Manuel Aznar Zubigaray, espion et propagandiste installé dans le sud-ouest français mais à propos duquel le chef de la police spéciale d'Hendaye explique :

« Chevalier de la Légion d'Honneur, je ne pense pas qu'il y ait lieu pour le moment de prendre une mesure contre lui.

Des renseignements confidentiels que j'aie pu obtenir, cet espagnol est francophile, et a beaucoup servi notre cause en Espagne pendant la guerre 1914-1918⁷². »

Lors de l'expulsion des agents de La Grande Frégate, la neutralité supposée des espions franquistes – voire leur francophilie – est défendue par certains représentants de l'État français⁷³. Jean Herbette, réfugié dès le mois d'août 1936 à Saint-Jean-de-Luz (au Pays Basque français) pour y exercer sa fonction d'ambassadeur de France en Espagne, reste en poste jusqu'en octobre 1937. Sa proximité avec les franquistes – et

⁶⁶ Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida... op. cit.*, p. 63.

⁶⁷ SHD, DAT, Vincennes, GR 7N² 2686, dossier 24, rapport du Bureau des menées antinationales, avril 1942.

⁶⁸ Jordi Guixé i Coromines, *La República perseguida... op. cit.*, p. 64-66.

⁶⁹ Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 142.143.

⁷⁰ AN, Pierrefitte-sur-Seine, 19940496/63, dossier 1760, rapport du préfet des Basses-Pyrénées adressé au ministre de l'Intérieur (cabinet du Directeur de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ; cabinet du ministre), le 12 octobre 1937 à Pau.

⁷¹ AN, Pierrefitte-sur-Seine, 20010216/297, dossier 13603, note d'information du 10 juin 1937, écrite à Paris par la DGSN et transmise au ministre des Affaires étrangères.

⁷² AN, Pierrefitte-sur-Seine, 20010216/297, dossier 13604, copie d'un rapport secret du commissaire de police spéciale d'Hendaye, le 14 octobre 1937.

⁷³ La « francophilie » de certains agents franquiste est défendue par le maire de Biarritz et l'ambassadeur français Jean Herbette pour empêcher leur expulsion. Sur ce point, voir particulièrement : Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), 396PO/B 573, dossier 7/D⁶, « Mesures de rigueur expulsions refoulements contre personnalités nationalistes espagnoles de Biarritz (sic) ».

particulièrement avec le commandant Troncoso – est un fait connu⁷⁴. Cela se vérifie à la lecture des nombreuses lettres qu’il adresse au Quai d’Orsay et au ministère de l’Intérieur lors de la notification d’expulsion de 86 agents franquistes. Dans une de ces lettres, où il tente de démontrer minutieusement l’accusation d’espionnage, l’ambassadeur français donne son ressenti :

« Les gens qu’on dénonce et qu’on veut expulser, comme s’ils avaient essayé de surprendre les secrets de la défense nationale, n’ont tenté, d’après le rapport du même commissaire divisionnaire, que de connaître les envois clandestins d’armements à l’adresse du gouvernement [républicain] de Valence ; envois effectués en violations d’engagements non seulement souscrits, mais proposés par le gouvernement français lui-même⁷⁵. »

Il ajoute également que tous les moyens utilisés étaient légaux et que les menées des espions franquistes allaient bien dans l’intérêt de la France car leurs actions visaient « des abus qui portent atteinte à un engagement français et, par contre-coup, au prestige, voire à la sécurité de la France⁷⁶ ». Pour Jean Herbette comme pour différents services de surveillance français, tout porte à croire que ces affaires d’espionnage sont donc traitées en fonction de l’atteinte à la sécurité intérieure française et qu’elles ne constituent aucunement une action politique en faveur des Républicains espagnols.

L’enquête relative aux attentats perpétrés en 1937 connaît un dénouement tardif. Celle-ci est en effet clôturée en 1942 ; en 1941, le procureur général de Montpellier regrettait que les différents services de police et la justice aient tant attendu pour « centraliser » leurs efforts⁷⁷. Le magistrat ajoute que « même en leur synthèse actuelle, [les enquêtes] laissent subsister bien des lacunes et bien des obscurités, tant les intérêts en question, fussent-ils opposés, s’accordaient pour faire échec à l’action de la justice⁷⁸ ». Lors de la clôture de l’affaire, seul un prévenu a été effectivement condamné alors que deux l’ont été par contumace⁷⁹. La plupart des affaires se soldent par un non-lieu. L’issue est donc moins sévère que pour l’affaire du sous-marin de Brest pour laquelle le commandant Troncoso et deux de ses complices ont été condamnés à 6 mois de prison et frappés d’expulsion. Mais pour cette dernière, la couverture médiatique de l’affaire et le climat propre aux attentats organisés indépendamment par la Cagoule semblent expliquer la sévérité de la mesure⁸⁰.

Conclusion

⁷⁴ Pedro Barruso Barés, « La guerra del comandante Troncoso... », art. cité, p. 8-9 » ; Yves Denéchère, *Jean Herbette : journaliste et ambassadeur (1878-1960)*, Bruxelles, PIE/Peter Lang, 2003, p. 303-308.

⁷⁵ CADN, Nantes, 396PO/B 573, dossier 7/D⁶, télégramme de J. Herbette adressé au ministère des Affaires étrangères, le 13 septembre 1937 à Paris.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, rapport du procureur général de Montpellier adressé au garde des Sceaux, ministre de la Justice, le 23 décembre 1941.

⁷⁸ *Ibid.* ; on remarquera que la volonté de conserver des rapports cordiaux avec l’Italie fasciste constitue un de ces obstacles. Giardini, le consul italien de Port-Vendres, est étroitement mêlé aux attentats de 1937 mais n’est pas poursuivi en raison de la nature de son poste. Pour le ministre des Affaires étrangères, qui rapporte des échanges à ce propos en conseil des ministres, si les éléments s’accumulent pour prouver que « Giardini entretient des relations régulières avec des personnes impliquées dans des complots et des agissements subversifs », il ne faudrait pas qu’une poursuite judiciaire débouche sur un non-lieu, compte tenu des tenants et des aboutissants diplomatiques que cela impliquerait. AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, lettre du ministre des Affaires étrangères adressée au ministre de la Justice (direction criminelle – 1^{er} bureau), à Paris le 23 octobre 1937.

⁷⁹ AN, Pierrefitte-sur-Seine, BB/18/6476, rapport du procureur général de Montpellier adressé au garde des sceaux, ministre de la Justice, le 23 décembre 1941.

⁸⁰ Pedro Barruso Barés, « La guerra del comandante Troncoso... », art. cité, p. 15.

En définitive, ces attentats semblent se réduire à une entreprise de déstabilisation psychologique et à des destructions matérielles puisqu'une seule victime est à déplorer. Ils ont tout de même réussi à surprendre les services de renseignement français et heurter l'opinion mais ont conduit à une relative déstructuration des services franquistes par la suite. Dans l'ensemble, ces attentats et sabotages réalisés en France sur fond de trafic d'armes portent la marque de la montée du terrorisme international qui ne dit pas toujours son nom dans l'Europe du premier 20^e siècle. L'absence de revendication oblige les services de surveillance à l'interprétation, et met ainsi en lumière le caractère fortement idéologique de leurs représentations.

Par conséquent, l'étude de cette guerre secrète montre dans quelle mesure le traitement des renseignements relatifs à la guerre civile espagnole par les services de surveillance – policiers comme militaires – fait l'objet d'une politisation. Celle-ci est d'abord le fruit d'un contexte puisque les mouvements révolutionnaires en Espagne ont ravivé la crainte d'un mouvement subversif sur le territoire français. De la « drôle de guerre » jusqu'à la Libération, celle-ci sera d'ailleurs un élément récurrent pour les services de surveillance français. De ce fait, en dépit d'une réalité bien différente, la multiplication d'attentats non revendiqués a vite été considérée comme étant l'œuvre d'anarchistes.

L'écart entre la perception de la menace et sa réalité s'explique par l'existence de « filtres idéologiques » au sein des différents ministères. Il semble en effet que la dangerosité de la majorité des signalements relatifs aux anarchistes – et plus largement, aux « rouges » – ait été exagérée, au contraire des actions menées par les franquistes. Ces filtres idéologiques se vérifient quand il s'agit de réprimer les véritables auteurs des attentats perpétrés durant la guerre civile espagnole. À ce moment, au sein des services de surveillance comme dans les milieux diplomatiques, on perçoit clairement que la portée des actions des partisans franquistes est minorée. L'atteinte à la sécurité intérieure devient d'ailleurs un argument – sincère ou fallacieux – qui entre en considération. À ce titre, les « rouges » sont perçus comme une menace bien plus sérieuse que les forces fascisantes organisant des attentats sur le territoire français.

Dans la balance de ces filtres idéologiques, nettement défavorables aux anarchistes, les soutiens politiques, économiques et les réseaux d'amitiés des partisans de Franco semblent peser de tout leur poids. Mais cette balance peut aussi, pour certains agents, ne pas être le fait de considérations idéologiques ou étatiques. Il semble en aller ainsi pour le commissaire spécial Dedieu, à Hendaye, qui est à la fois considéré comme un agent à la solde des Républicains espagnols et comme un partisan du fondateur du parti d'extrême droite PSF, le colonel François de La Rocque⁸¹. Un rapport du lieutenant Lule Dejardin à son propos indique qu'il est suspecté d'entretenir des relations suspectes avec les insurgés franquistes⁸², alors qu'une note le soupçonne d'avoir aidé le commandant Troncoso dans sa tentative de détournement du sous-marin républicain C-4, frère de celui stationné à Brest⁸³. Le lieutenant Lule Dejardin ajoute : « il est un fait que, dans ses rapports avec le poste, M. Dedieu a toujours paru se soucier de son intérêt personnel beaucoup plus que de l'intérêt général⁸⁴ ». En somme, cela nous rappelle qu'en marge de la politisation du

⁸¹ Pedro Barruso Barés, *Información, diplomacia y espionaje... op. cit.*, p. 92-93.

⁸² SHD, DAT, Vincennes, GR 7N² 2768, dossier 35, rapport du lieutenant Lule Dejardin, à Bayonne le 10 février 1938.

⁸³ SHD, DAT, Vincennes, GR 7N² 2768, dossier 35, note de renseignement de EMA SCR, 2^e Bureau, le 4 octobre 1937.

⁸⁴ SHD, DAT, Vincennes, GR 7N² 2768, dossier 35, rapport du lieutenant Lule Dejardin, à Bayonne le 10 février 1938.

renseignement, des considérations purement personnelles font aussi bonne figure. C'est
semble-t-il de ce mélange qu'est faite la guerre civile espagnole *surveillée*.